



Les principales préoccupations liées à la conduite de s chèvres au pâturage concernent le parasitisme par les strongles gastro-intestinaux (nématodes : vers ronds dont le cycle évolutif est direct (cycle monoxène)). Toutefois, les chèvres peuvent aussi être infestées par des trématodes, vers plats ou coniques au corps non segmenté dont le cycle évolutif fait intervenir un ou deux hôtes intermédiaires.

En France, 3 espèces de trématodes sont rencontrées : la grande douve du foie (*Fasciola hepatica*), la petite douve du foie (*Dicrocoelium lanceolatum*) et le paramphistome parasite du rumen, (*Calicophoron* (*Paramphistomum*) *daubneyi*.) Ces 3 parasites sont à l'origine de signes cliniques divers. Alors que l'infestation par *D. lanceolatum* est généralement subclinique, une chèvre parasitée par *F. hepatica* présente un mauvais état général accompagné d'anémie (la grande douve est hématopha-

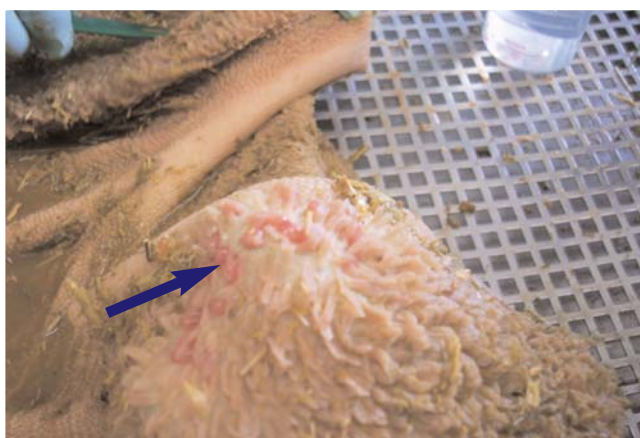
ge) et d'hypoprotéïnémie, pouvant conduire à la mort de l'animal. Les conséquences de l'infestation par les paramphistomes sont mal connues chez les caprins. Chez les bovins, la migration des stades larvaires dans la paroi intestinale est à l'origine d'une diarrhée liquide noirâtre pouvant conduire à la mort en cas d'infestation massive. Chez les bovins adultes, la principale manifestation de la présence de paramphistomes dans le rumen est une météorisation chronique. L'impact sur la production laitière est quant à lui difficile à évaluer car le polyparasitisme avec les strongles est fréquent. Paramphistomes et grande douve du foie partagent les mêmes hôtes intermédiaires, des escargots d'eau douce, principalement de l'espèce *Galba truncatula*.

Les prévalences respectives de ces 2 parasites chez les bovins semblent changer, avec en particulier une augmentation de la prévalence des paramphistomes. Plusieurs hypothèses sont avancées pour expliquer

ce changement en particulier un meilleur diagnostic de la paramphistomose et l'utilisation de molécules strictement douvicides qui autorisent le développement des paramphistomes.

Chez les caprins, l'infestation par *Fasciola hepatica* est relativement rare : elle a été rapportée en Deux-Sèvres et en Saône-et-Loire avec des prévalences très basses. Quant à *Calicophoron daubneyi*, il était jusqu'il y a peu inconnu chez la chèvre en France. Le premier signalement de ce parasite date de 2000 lors de sa mise en évidence chez des chèvres originaires du Quercy. Depuis, l'AFSSA de Niort a conduit 2 enquêtes de prévalence en Saône-et-Loire où ce parasite est très courant chez les bovins et où le pâturage mixte bovins-caprins est une pratique commune. Une première enquête réalisée au moyen de bilans parasitaires a montré que 59% des chèvres de réforme examinées étaient infestées.

Une seconde enquête a été conduite dans le même département. Elle a été réalisée par l'examen coproscopique de matières fécales prélevées de façon individuelle sur 10 à 15 animaux en production par troupeau, dans 42 fermes réparties sur l'ensemble du territoire. Chaque éleveur a rempli un questionnaire sur les caractéristiques générales de la ferme, sur sa pratique du



Paramphistomes adultes dans le rumen d'une chèvre

	Localisation	Prévalence	Circonstances de la contamination	Signes cliniques chez les caprins	Traitement
<i>Fasciola hepatica</i>	Voies biliaires	Faible	Pâturage, zones humides	Anémie, hypoprotéïnémie, mortalité	Albendazole, triclabendazole, closantel, clorsulon
<i>Dicrocoelium lanceolatum</i>	Voies biliaires	Elevée	Pâturage, zones sèches	Infestation sub-clinique	Netobimin, albendazole
<i>Calicophoron daubneyi</i>	Rumen	Elevée	Pâturage, zones humides	Infestation supposée sub-clinique	Oxyclozanide

pâturage et sur sa gestion des infestations helminthiques. Plus de la moitié des fermes enquêtées possédait au moins un animal infesté avec une prévalence intra-troupeau variant de 7 à 93%. L'infestation par *C. daubneyi* s'est avérée être répartie de façon identique sur l'ensemble du département.

Aucun effet des pratiques de pâturage sur l'infestation n'a pu être mis en évidence, probablement en raison d'une grande homogénéité de ces pratiques : 74% des éleveurs enquêtés possédaient des bovins (sources probables de contamination pour les chèvres) et pratiquaient un pâturage mixte ou alterné.

L'anthelminthique majoritairement utilisé par les éleveurs pour traiter ces infestations était l'oxyclozanide.

Cette molécule ne possède pas d'autorisation de mise sur le marché pour les caprins et n'a pas, dans ses indications

pour les bovins et les ovins, le traitement de la paramphistomose.

Un essai de traitement avec cette molécule, selon 3 modalités, a donc été mis en place de façon expérimentale. Vingt-quatre chèvres, maintenues en hors-sol, ont été infestées par des métacercaires d'origine bovine.

Six d'entre elles ont été traitées à une dose de 22,5 mg/kg sans stop dose 10 jours après l'infestation, au moment où les stades larvaires se trouvent dans la paroi intestinale. Vis-à-vis des stades adultes, l'efficacité de 2 doses a été testée : 15 mg/kg sans stop dose et 22,5 mg/kg sans stop dose, avec une administration réalisée 131 jours après l'infestation. Des bilans parasitaires ont permis de compter le nombre d'adultes présents dans le réseau-rumen de chaque chèvre (photo).

L'efficacité de chaque traitement a été évaluée en comparant le nombre de parasites adultes retrouvés chez les chèvres traitées au nombre de parasites adultes retrouvés

chez des chèvres témoins infestées et non traitées. Une réduction significative du nombre d'adultes retrouvés chez les chèvres traitées a été observée (réductions respectives de 95,6% et de 95,9% par rapport aux témoins pour les doses de 15 et 22,5 mg/kg). À l'inverse, la réduction obtenue lors du traitement au stade larvaire n'est pas significative (82% de réduction).

Ces résultats confirment l'efficacité de l'oxyclozanide vis-à-vis des paramphistomes chez les caprins. Son efficacité vis-à-vis de *Fasciola hepatica* n'a jamais été formellement démontrée chez les caprins mais le choix d'anthelminthiques à activité doucicide et testé chez les caprins est large (albendazole, triclabendazole, closantel, clorsulon).

En raison de leur rareté ou de leur absence de conséquences cliniques, les trématodes rentrent rarement en ligne dans les protocoles de gestion du parasitisme des chèvres conduites au pâturage.

